

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2136

Société : R.A.M 15865

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHENTOUF ABDEL HAIL

Date de naissance :

1955

Adresse :

TANGER

Tél. : 06 66 28 25 54

Total des frais engagés : 2069 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr.ZAKI MOHAMED
Endocrinologie et Maladies
Métaboliques
35. Av Prince Héritier App. 1
Tél: 05 22 23 78 64 - Tanger

Date de consultation :

19/10/2020

Nom et prénom du malade :

BENI TABI HAN

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ASPHM

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TANGER Le : 19/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/13	6	9	300 Dhs	<i>DR. ZAKI MOHAMAD Endocrinologie et Maladies Metaboliques 36, AV Prince Héritier App. 1 Tél: 05 39 93 73 84 - Tanger</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL ANDALOUS Dr. Ben Abdellah Jaouad 18, BOULEVARD MOHAMED V TEL: 05 39 94 69 10 TANGER</i>	21/10/13	189,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>BORATOIRE BILOGIC MEDICALE CHELIF Dr. Bouglila El Mekkoudi Ghada 14, Rue Lafayette App.20 Tanger TEL: 05 22 16 10 32 01 3</i>	20/10/13	31170	1580 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

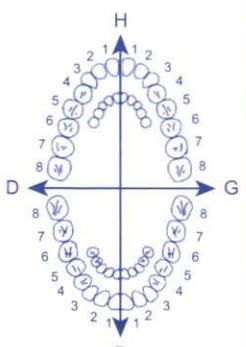
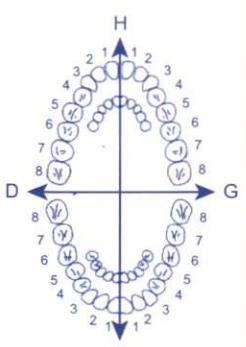
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000 00000000	B	DATE DU DEVIS
		11433553		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ZAKI Mohamed

Spécialiste en Endocrinologie
et Diabétologie

Glandes - Diabète - Cholestérol
Obésité - Stérilité - Goître

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Montpellier

(SUR RENDEZ-VOUS)

الدكتور زكي محمد

اختصاصي في أمراض الغدد والسكري

الغدد - السكري - الكولسترول
السمنة - العقم

خريج كلية الطب بمونبلسي

(بالموعد)

Tanger, le

١٩ / ١٠ / ٢٠

طجة في

M. BENITA B. L.

- NFS, fermeture
- Cholestérol TSH triglycéides
- ROTT US, 25 OHT WID₂ D₃
- GGT ASAT 186

Dr.ZAKI MOHAMED
Endocrinologie et Maladies
Métaboliques
36, Av Prince Héritier Appt. 1
Tél: 05 39 93 73 84 - Tanger

LABORATOIRE DE BIOLOGIE
MEDICALE CHELLAII
Dr. Bouqlila El Mekkouti Chakib
14, Rue Lafayette App. 20 Tanger
INPPF : 161038013

Dr. ZAKI Mohamed

Spécialiste en Endocrinologie
et Diabétologie

Glandes - Diabète - Cholestérol
Obésité - Stérilité - Goître

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Montpellier

(SUR RENDEZ-VOUS)

دكتور زكي محمد

اختصاصي في أمراض الغدد والسكري

الغدد - السكري - الكولستيول
السمنة - العقم

خريج كلية الطب بمونيولي

(بالموعد)

Tanger, le 27/10/12 طنجة في

BENITAIS Faïha
BENITAIS Faïha

2t 69.60 - D Aire + (02) 66

1 ampoule / 1.15 jers

effervescent

899-
1.89.12

SP

PHARMACIE AL ANDALUS
Dr Benjelloun Jaouad
118 BOULEVARD MOHAMED V
TANGER
TEL: 05 39 94 69 10

Dr.ZAKI MOHAMED
Endocrinologie et Maladies Métaboliques
36 Av Prince Héritier App. 1
Tél: 05 39 93 73 84 - Tanger

شارع ولی العهد عمارة الأهرام (أمام فندق الأطلس) الطابق الأول رقم 1 - الهاتف : 05 39 93 73 84 - طبعة
36, Av. Prince Héritier, Résidence AL AHRAM (en face de l'Hotel Atlas) 1^{er} Etage App. N° 1 - Tél. 05 39 93 73 84 - TANGER

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale "CHELLAH"

Dr Chakib BOUQLILA EL MEKKOUDI

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômé de l'Université René Descartes de Paris

14, Rue Lafayette, 1er étage, Apt. 20

TANGER

Tél. : 0539 94 01 07

Fax : 0539 32 29 39

CNSS : 2431063

Patente : 50435754

I.F. : 81476370

ICE : 001596432000032

INPE : 161038013

Tanger le 20 oct. 20

Madame BEN TAIB LAILA

FACTURE N°	131327
------------	--------

Analyses :

Numération formule plaquettes -----	B	80	
Bilan lipidique -----	B	140	
Gamma -G.T. -----	B	50	
Transaminases (ASAT + ALAT) -----	B	100	
Ferritinémie -----	B	250	
25OH vitamineD total -----	B	300	
Thyrostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 1170

Prélèvements :

Sang-----	Pc	2
-----------	----	---

TOTAL DOSSIER 1 580,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cinq Cent Quatre vingt Dirhams



Données nutritionnelles par comprimé

Calories
Kilojoule
Protéine
Hydrate de carbone
Sucre
Sodium
Pain unité

MAGN UP
LOT : L9336/2N
DLUO : 12/2022
PPC : 89.90 DH
PHARMA CONNECT

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E25
EXP: 05/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E06
EXP: 05/2023



مختبر التحاليل الطبية شالة

LABORATOIRE CHELLAH D'ANALYSES MÉDICALES

14، زنقة لافييط الطابق الاول الشقة رقم 20 - طنجة - الهاتف : 05 39 94 01 07 / الفاكس : 05 39 32 29 39
 14, Rue la Fayette 1^{re} étage App. 20 - Tanger - Tél : 05 39 94 01 07 / Fax : 05 39 32 29 39

Dossier ouvert le 20/10/20
 Edité le 20/10/20

Madame BEN TAIB LAILA

Dossier : 20J904

Docteur MOHAMED ZAKI

Page : 1/3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION GLOBULAIRE

			Normales
LEUCOCYTES -----:	5 500	/mm ³	4000 - 10000
HEMATIES -----:	4,81	M/mm ³	4,2 - 5,2
HEMATOCRITE -----:	39	%	37 - 47
HEMOGLOBINE ----- :	13,4	g/dl	11,5 - 16,5
V.G.M. ----- :	82	fl	82 - 92
T.G.M.H. ----- :	27 *	pg	28 - 32
C.C.M.H. ----- :	33	%	32 - 36
<u>PLAQUETTES</u> ----- :	251 000	/mm ³	150000 - 400000

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES ----- :	40,9	%	
Soit :		2 250	/mm ³
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES ----- :	2,7	%	2000 - 7500
Soit :		149	/mm ³
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES ----- :	0,2	%	40 - 300
Soit :		11	/mm ³
LYMPHOCYTES ----- :	48,7	%	< 100
Soit :		2 679	/mm ³
MONOCYTES ----- :	7,5	%	1500 - 4000
Soit :		413	/mm ³
			40 - 800

LABORATOIRE DE BIOLOGIE
 MEDICALE CHELLAH
 Dr. Bouqlila El Mekkoudi Chakib
 14, Rue Lafayette App.20 Tanger
 INPE : 161038013

Dr. BOUQLILA EL MEKKOUDI Chakib

Médecin Biologiste

Diplômé de l'Université Paris V des Sciences Biologiques



مختبر التحاليل الطبية شالة

LABORATOIRE CHELLAH D'ANALYSES MÉDICALES

14، زنقة لفليط الطابق الاول الشقة رقم 20 - طنجة - الهاتف : 05 39 94 01 07 / الفاكس : 05 39 32 29 39
 14, Rue la Fayette 1^{re} étage App. 20 - Tanger - Tél : 05 39 94 01 07 / Fax : 05 39 32 29 39

Dossier ouvert le 20/10/20
 Edité le 20/10/20

Madame BEN TAIB LAILA
 Dossier : 20J904
 Docteur MOHAMED ZAKI

Page : 2/3

BIOCHIMIE SANGUINE

EXPLORATION ANOMALIE LIPIDIQUE

				Normales
<u>ASPECT DU SERUM</u> ----- :	Clair.			
<u>CHOLESTEROL TOTAL</u> ----- :	1,51	g/l		< 2
Soit :		3,89	mmol/l	< 5,15
<u>CHOLESTEROL HDL</u> ----- :	0,47	g/l		> 0,4
Soit :		1,21	mmol/l	> 1,03
<u>RAPPORT CHOLESTEROL TOTAL / C HDL</u> ----- :	3,21			< 4,5
<u>CHOLESTEROL LDL</u> (calculé) ----- :	0,76	g/l		
Soit :		1,96mmol/l		

Valeurs souhaitables du LDL en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire selon l'AFSSAPS:

- Absence de facteurs de risque : LDL < 2,2 g/l
- Présence d'un facteur de risque : LDL < 1,9 g/l
- Présence de deux facteurs de risque : LDL < 1,6 g/l
- Présence de plus de 2 facteurs de risque : LDL < 1,3 g/l
- Présence d'antécédents de maladie cardiovasculaire : LDL < 1,0 g/l

Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont : l'âge, antécédents familiaux de maladie coronaire précoce, tabagisme, HTA, diabète de type 2 et HDL < 0,40 g/l

<u>TRIGLYCERIDES</u> ----- :	1,41	g/l		< 1,5
Soit :		1,61	mmol/l	< 1,71
<u>GAMMA GT</u> ----- :	32	U/l		< 38
<u>TRANSAMINASES SGOT (ASAT)</u> ----- :	16	UI/l		< 41
<u>TRANSAMINASES SGPT (ALAT)</u> ----- :	20	UI/l		< 41
<u>FERRITINEMIE</u> ----- :	103,5	ng/ml		15 - 150
- CHIMIMUMINESCENCE COBAS E411-				

LABORATOIRE DE BIOLOGIE
 MEDICALE CHELLAH
 Dr. Bouqlila El Mekkoudi Chakib
 14, Rue Lafayette App. 20 Tanger
 INPE : 161038012

Dr. BOUQLILA EL MEKKOUDI Chakib

Médecin Biologiste

Diplômé de l'Université Paris V des Sciences Biologiques



مختبر التحاليل الطبية شالة

LABORATOIRE CHELLAH D'ANALYSES MÉDICALES

14، زنقة لفابيط الطابق الاول الشقة رقم 20 - طنجة - الهاتف : 05 39 94 01 07 / الفاكس : 05 39 32 29 39
14, Rue la Fayette 1^{re} étage App. 20 - Tanger - Tél : 05 39 94 01 07 / Fax : 05 39 32 29 39

Dossier ouvert le 20/10/20
Edité le 20/10/20

Madame BEN TAIB LAILA
Dossier : 20J904
Docteur MOHAMED ZAKI

Page : 3/3

VITAMINES

25 OH VITAMINE D TOTALE ----- : 15,4 ng/ml
-CHIMILUMINESCENCE - Cobas E41-

Valeurs attendues

Déficient : < 20
Insuffisant : de 20 à 29
Suffisant : de 30 à 100
Toxicité potentielle : > 100

HORMONOLOGIE

TSH ultra sensible ----- : 1,17 µUI/ml
- CHIMILUMINESCENCE - COBAS E411-

Valeurs usuelles

Nouveaux nés : 0,70 à 15,2
Entre 6 jours et 3 mois: 0,72 à 11,0
Entre 4 et 12 mois : 0,73 à 8,35
Entre 1 et 6 ans : 0,70 à 5,97
Entre 7 et 11 ans : 0,60 à 4,84
Entre 12 et 20 ans : 0,51 à 4,30

Adultes : 0,27 à 4,2

LABORATOIRE DE BIOLOGIE
MÉDICALE CHELLAH
Dr. Bouqlila El Mekkoudi Chakib
14, Rue Lafayette App.20 Tanger
INPE : 161038013

Dr. BOUQLILA EL MEKKOUDI Chakib

Médecin Biologiste

Diplômé de l'Université Paris V des Sciences Biologiques